

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

***Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables:
OAU, ADDIS ABABA***

**CONSEIL EXÉCUTIF
Septième session ordinaire
28 juin – 2 juillet 2005
Tripoli (LIBYE)**

EX.CL/194 (VII)

**PLAN STRATÉGIQUE VIH/SIDA 2005-2007
DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
ET PLAN STRATÉGIQUE AIDS WATCH AFRICA (PLAN AWA)**

NOTE INTRODUCTIVE

1. Le principal objectif du Plan stratégique VIH/sida 2005-2007 de la Commission de L'Union africaine est d'accélérer l'action vers la recherche de solution à une urgence continentale, conformément à la déclaration des chefs d'État, à cause du nombre de victimes que fait le VIH/sida parmi les populations africaines et des graves conséquences sur le développement socio-économique. L'objectif est de renforcer les programmes en cours pour une meilleure application de la Déclaration d'Abuja de 2001 et du Plan d'action sur le VIH/sida, la tuberculose et les autres maladies infectieuses liées au sida, ainsi que les engagements subséquents des dirigeants africains. Le Plan stratégique entre dans le cadre du Plan stratégique VIH/sida 2005-2007 de la CUA, notamment le développement social, programme N°20 sur *la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme* ; programme N°21 sur *lutte contre la pauvreté et les excursions sociales*. Le Plan stratégique VIH/sida 2005-2007 de la CUA vise, en d'autres termes, à accélérer l'action pour un progrès plus rapide vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment le sixième objectif qui es celui de *la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et les autres maladies*, et l'Engagement pour l'action de juin pris en juin 2001 lors de la Session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le sida. En outre, la CUA a reçu comme mission de travailler en collaboration avec les partenaires pour assister les États membres dans la formulation d'une politique continentale pour une stratégie internationale d'assistance pour la mobilisation d'autres ressources financières.

2. Il convient de rappeler que lors du Sommet d'Abuja de 2001 sur le VIH/sida, la tuberculose et les autres maladies infectieuses liées au sida, huit chefs d'État et de gouvernement ont, ensemble, créé du plan AIDS Watch Africa (AWA) qui est une plateforme pour le plaidoyer au niveau des chefs d'État pour une réponse de l'Afrique et la mobilisations des ressources. Ce plan qui était à l'origine coordonné à partir d'Abuja a été délocalisé à la CUA par décision de Sommet en juillet 2004, et est devenu opérationnel. Le Plan AWA est donc une réponse au mandat des chefs d'État et de gouvernement.

3. Le Plan stratégique VIH/sida 2005-2007 de la CUA a été préparé dans le cadre de deux consultations techniques, en décembre 2004 et mai 2005, auxquelles ont participé plusieurs experts des États membres, des organisations internationales, les départements et programmes de la CUA. Les contributions techniques et financières de l'ONUSIDA, de l'OMS, du FNUAP et d'autres agences de l'ONU ainsi que des organisations internationales pour le démarrage de ce processus sont attendues. L'appui soutenu et l'implication des ces acteurs dans la mise en œuvre des plans stratégiques est aussi anticipés.

4. Le Plan stratégique VIH/sida 2005-2007 de la CUA se présente en huit sections comme suit : introduction ; état des besoins ; vision, mission, objectifs et stratégies du plan stratégique ; structure de la mise en œuvre ;

projet de budget ; délai d'action ; résultats attendus ; mécanisme de suivi et d'évaluation. Les objectifs stratégiques comprennent : le leadership et le plaidoyer, l'obligation de rendre des comptes, l'harmonisation et la coordination, le renforcement des capacités, les priorités des programmes et la mobilisation des ressources financières et humaines. Le Plan AWA est intégré dans le Plan stratégique global de la CUA, mais comme document annexe donnant des détails sur le plan d'action pour un an. Les objectifs du Plan AWA comprennent : le plaidoyer pour une action d'urgence, le plaidoyer pour la mobilisation des ressources, le plaidoyer pour des résultats et l'information pour l'action. Les autres annexes comprennent : une liste des institutions ou organismes africains auxquels la priorité est accordée dans le cadre du soutien aux plans stratégiques, de la structure de la mise en œuvre et du mécanisme préliminaire de suivi et d'évaluation.

5. Alors que le Plan stratégique VIH/sida 2005-2007 de la CUA a un caractère d'information et d'enrichissement, la section sur le Plan AWA est soumise pour examen par la Conférence de l'UA.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA
517844

P. O. Box 3243

Telephone 517700 Fax:

**PLAN STRATÉGIQUE VIH/SIDA 2005-2007
DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

**Accélérer les actions en vue de combattre
une situation d'urgence continentale**

TABLE DES MATIÈRES :

I.	LISTE DES SIGLES	3
II.	Introduction	1
III.	État des besoins	3
IV.	DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES ET MISE EN ŒUVRE..	5
V.	VISION, MISSION, OBJECTIFS, STRATÉGIES	8
	OBJECTIF 1 : Leadership et plaidoyer	8
	OBJECTIF 2 : RESPONSABILITÉ	9
	OBJECTIF 3 : HARMONISATION ET COORDINATION.....	10
	OBJECTIF 4 : MOBILISATION DE RESSOURCES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	11
	OBJECTIF 5 : PROGRAMMES PRIORITAIRES	12
	OBJECTIF 6 : MOBILISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES	13
VI.	STRUCTURE DE LA MISE EN ŒUVRE.....	15
VII.	PROJET DE BUDGET.....	19
VIII.	DÉLAI D'ACTION 2005- 2007	20
IX.	RÉSULTATS ATTENDUS	22
X.	SUIVI ET ÉVALUATION	23
	ANNEXE 1 : INSTITUTIONS/ORGANES PRIORITAIRES DE L'UNION AFRICAINNE	24
	ANNEXE 2 : GRANDES LIGNES DU PLAN D'ACTION ANNUEL DE L'AIDS WATCH AFRICA (AWA)	26
	ANNEXE 3 : PROJET DE PLAN DE SUPERVISION ET D'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA POUR LA PÉRIODE 2005-2007	33
	Annexe 4 : PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE.....	36

I. LISTE DES SIGLES

AED	Aide étrangère au développement
ARV	Anti-rétroviraux
AWA	AIDS Watch Africa
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communautés économiques régionales
CISMA	Conférence internationale sur le sida et les MST en Afrique
CNLS	Conseils/Comité nationaux de lutte contre le sida
CUA	Commission de l'Union africaine
DAS	Département des affaires sociales
ECOSOCC	Conseil économique, social et culturel
EOV	Enfants orphelins et vulnérables
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FTI	Initiative FAST TRACK
GAVI	Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination
GFDC	Fonds mondial pour la conversion de la dette
HSAN	Réseau d'action des systèmes de santé
IGLH	Initiative des pays des Grands Lacs sur le VIH/sida
IFF	Service de financement international
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
MTEF	Cadre de dépenses à moyen terme
OAFLA	Organisation des Premières Dames pour la lutte contre le sida en Afrique
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
PAWA	Comité d'action des chefs d'État et de gouvernement de l'AWA
PIB	Produit intérieur brut
PPTTE	Pays pauvres très endettés
PVVS	Personnes vivant avec le VIH/sida
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
UA	Union africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNGASS	Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

II. INTRODUCTION

1. L'un des principaux défis qui se présente à l'Afrique au 21^{ème} siècle se situe au niveau des effets dévastateurs de la pandémie du sida sur le développement politique, social et économique durable associés à la pauvreté et aux autres défis. Le Sommet du millénaire qui s'est tenu en 2000 a reconnu cet état de choses en définissant des objectifs généraux pour éradiquer la pauvreté et lutter contre le sida, le paludisme et les autres maladies. La CUA a participé à ce processus qui a abouti avec une publication de ONUSIDA intitulée « Le sida en Afrique : trois scénarios pour 2025 », qui représente une étape importante en donnant un sens à l'avenir de cette pandémie en Afrique. Cela dépendra des différentes forces motrices de la pandémie, des leçons apprises au cours des 20 dernières années et des réponses et des investissements dans la lutte contre le sida.

2. En avril 2001, les dirigeants africains se sont rencontrés à Abuja dans le but de relever ce défi exceptionnel. Dans la « Déclaration d'Abuja de 2001 sur le VIH/sida, la tuberculose et les autres maladies infectieuses liées au sida, » les chefs d'État et de gouvernement africains ont déclaré que « le sida est un état d'urgence sur le continent » et se sont engagés, entre autres, à prendre personnellement leurs responsabilités, prendre les commandes, mobiliser la société toute entière et susciter l'intérêt dans la lutte contre ces maladies. En outre, ils ont fixé un objectif en allouant au moins 15% du budget national annuel à l'amélioration du secteur de la santé. Ils ont également invité les agences internationales à assister dans la formulation d'une politique continentale pour une stratégie internationale d'assistance pour la mobilisation d'autres ressources financières ; de même, ils ont lancé un appel aux pays donateurs pour que ceux-ci participent aux efforts de mobilisation de ressources en allouant 0,7% de leur PIB comme AED aux pays en voie de développement. Les dirigeants ont unanimement soutenu la création du Fonds mondial pour le sida qui a abouti plus tard au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le Paludisme (Fonds mondial) ou (GFATM) lors de la Session spéciale de l'Assemblée générale en juin 2001.

3. Lors du Sommet spécial d'Abuja, huit chefs d'État, le Secrétaire général de l'ONU et le Secrétaire général de l'OUA de l'époque se sont réunis dans le but de créer le plan AIDS Watch Africa (AWA) pour assurer le suivi et le plaidoyer pour la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja au plus haut niveau des autorités nationales. Le Plan AWA était initialement coordonné à Abuja sous les auspices du président de l'UA, le président Olusegun Obasanjo du Nigeria. En juillet 2004, la Conférence des chefs d'États et de gouvernement, une décision a été prise pour mieux repositionner et intégrer le Plan AWA au sein de la CUA à Addis-Abeba.

4. En juillet 2004 à Durban, l'Union africaine a été créée pour coordonner la promotion et l'accélération du développement et de l'intégration politique, culturel, social et économique durable en Afrique au cours du 21^{ème} siècle. À cet égard, les deux principaux programmes du Plan stratégique de l'UA concernent l'harmonisation et la coordination des efforts intenses fournis dans la lutte contre le sida, le paludisme, la tuberculose et les autres pandémies ; et contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La formulation du Plan stratégique VIH/sida 2005-2007 de la CUA et du Plan AWA constitue alors le cadre de mise en œuvre du mandat des dirigeants africains.

III. ÉTAT DES BESOINS

5. La pandémie du VIH/sida est apparue depuis déjà deux décennies au cours desquelles elle a causé des dommages considérables et affecté directement la vie de milliers d'individus et de leurs familles, des communautés et des nations à travers le monde. La pandémie a déjà tué 25 millions de personnes, un nombre supplémentaire stupéfiant de 40 millions d'individus vivent avec le VIH/sida à l'échelle mondiale. La pandémie continue de se propager à un rythme effréné avec six millions de nouvelles infections chaque année à l'échelle mondiale.

6. L'Afrique écope d'une part terrible et disproportionnée de ce fléau dévastateur. Sur les 25 millions de morts, 22 millions sont des africains ; sur les 40 millions de personnes infectées, 25 millions sont des africains ; sur les 6 millions de nouvelles infections annuelles, 3 millions se produisent en Afrique. Le nombre de victimes est équivalent à celui d'accidents quotidiens de cinq jumbos jets. Plus de douze millions d'enfants sont orphelins du sida, avec 30% supplémentaires depuis 2001 et des prévisions d'environ 18 millions d'ici 2008. La situation pourrait empirer dans les zones rurales où les systèmes de dépistage et de suivi sont insuffisants ou inexistantes.

7. L'impact du VIH/sida est systématique et insidieux au sein de toutes les sphères de la vie, notamment la culture, l'économie, la santé, l'agriculture, l'éducation et les relations internationales. Les vies de millions d'individus sont affectées et directement brisées d'une manière ou d'une autre. Par conséquent, le sida a été décrété menace mondiale et continentale, traversant les frontières à volonté, retardant la croissance économique et détruisant les bases des sociétés et communautés. L'espérance de vie des populations africaines a diminué de 20 ans, et le PIB du continent connaît une perte annuelle de plusieurs milliards de dollars. La pandémie est à l'origine d'une autre crise sur le continent. C'est en quelque sorte un Tsunami silencieux pour l'Afrique.

8. Les causes de base sous-jacentes de l'impact disproportionné de la pandémie en Afrique sont nombreuses. Cependant, les plus importantes sont : la pauvreté et l'exclusion, la gouvernance et la responsabilité, la différence et l'inégalité entre les genres, les femmes étant biologiquement plus sensibles aux infections, leur activité sexuelle étant plus précoce, car disposant d'un statut socio-économique inférieur, et d'une dépendance économique. Cela est aggravé par des pratiques culturelles à risque, l'incapacité à négocier l'usage du préservatif, les effets des conflits armés et sociaux, la violence et la discrimination sexuelle, et la non-reconnaissance de l'importance de la santé génésique et des droits

sexuels. La pandémie a également affaibli les mécanismes de réponse étant donné qu'elle a la capacité de fragiliser et d'affaiblir les bases culturelles de la société, de réduire le rendement agricole et économique et a affaibli les systèmes de santé et d'éducation. C'est un ennemi mortel et durable.

9. La menace grave que constituent le VIH/sida pour l'avenir de l'Afrique et le défi de trouver une solution efficace ont été reconnus en Afrique et par la communauté internationale. Un sommet spécial des chefs d'État et de gouvernement a été convoqué à Abuja, Nigeria en avril 2001 suivi en juin 2001 par une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le VIH/sida ainsi que par le précédent Sommet du millénaire de 2000 qui visaient tous à trouver une solution à la pandémie. Entre-temps, il y a eu des réponses héroïques de femmes, d'hommes, d'enfants et d'adultes, de foyers et de familles, de communautés et de pays d'Afrique et d'ailleurs. Cependant, beaucoup reste à faire et de toute urgence.

10. Par conséquent, la CUA a inscrit la lutte contre le VIH/sida et d'autres pandémies sur la liste des programmes prioritaires de la Vision, Mission et du Plan stratégique 2005-2007 en vue d'accélérer l'intégration continentale à court terme sous la rubrique domaines d'action du développement social. Ce plan stratégique concerne cinq objectifs majeurs relatifs au VIH/sida.

11. Ce plan stratégique a cinq objectifs relatifs au VIH/sida. Il s'agit de :

- i. Fournir un cadre pour les politiques et programmes de la CUA.
- ii. Donner des directives relatives à la coordination et à l'appui de la CUA au Plan AWA.
- iii. Élaborer une feuille de route qui sera utilisée par la CUA dans la mise en œuvre des activités inscrites dans les programmes prioritaires de la CUA.
- iv. Faciliter la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en place d'une solution exceptionnelle à l'urgence posée par la pandémie de VIH/sida par la CUA et par l'Afrique.
- v. Renforcer la capacité de l'UA, notamment le Département des affaires sociales, en collaboration avec les départements appropriés de la CUA (Paix et sécurité, affaires politiques, ressources humaines, direction femmes, genre et développement, sciences et technologies, agriculture et économie rurale, programme du NEPAD, etc.), les communautés économiques régionales (CER) les partenaires africains, régionaux et internationaux.

IV. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES ET MISE EN ŒUVRE

12. Le Plan stratégique identifie la nécessité d'une valeur ajoutée du rôle de l'Union africaine dans la CER herche de solutions urgentes à la pandémie du VIH/sida. Le projet initial a été élaboré par un groupe de travail principal, révisé dans le cadre d'une consultation sous l'égide de l'UA en décembre 2004, et ensuite soumise à une évaluation intense par les pairs lors d'une réunion de l'UA tenue à Addis-Abeba du 26 au 28 mai 2005. Parmi les participants, l'on retrouvait les représentants des comités nationaux de lutte contre la sida (CNLS), les agences des Nations Unies, les organisations de la société civile et l'Union africaine.

13. Le Plan spécifie l'unique domaine dans lequel l'UA doit et entend jouer son rôle dans la CER herche accélérée des solutions d'urgences à cette pandémie qui sévit sur le continent en utilisant les avantages comparatifs tels qu'un organe et une institution démocratique exprimant la volonté des pays africains, et par conséquent, des peuples africains. Cependant, cela ne veut pas dire que l'UA, tout en prenant ses responsabilités pour la mise en œuvre réussie du Plan, devrait et entend assurer la mise en œuvre elle-même. En même temps, la CUA et son programme du NEPAD ont des responsabilités principales et les capacités pour remplir ces responsabilités seront renforcées. De même, étant donné que l'UA n'est pas une institution de mise en œuvre, elle est bien placée pour assurer le plaidoyer, l'harmonisation et le suivi, tous ces rôles étant énoncés dans la stratégie. L'UA s'est également engagée dans le suivi des progrès et la communication sur ce programme, ainsi que dans la collecte des réactions par rapport à ces progrès. Le site à créer constituera une source d'information capitale qui permettra également à l'UA de maintenir le contact avec ses partenaires. Les médias auront aussi une importante responsabilité dans le développement et les informations sur le programme à travers le continent et au niveau international.

14. Le succès dépendra de la réalisation du partenariat innovateur et effectif entre l'UA et ses multiples partenaires qui sont bien placés pour œuvrer pour et soutenir le Plan. Il s'agit notamment des CER pour lesquelles il est nécessaire de délimiter les responsabilités et négocier le renforcement mutuel des activités avec l'UA. Il est aussi question pour les pays de s'impliquer profondément en alignant les attributions de l'UA à celles des CNLS. Les organisations de la société civile, le secteur privé et les PVVS seront également invitées à contribuer à ce succès. L'on envisage d'attribuer des fonctions clés aux institutions africaines et centres d'excellence et aux agences des Nations Unies, notamment les agences opérant en Afrique.

15. Le Plan d'action spécifie non seulement les réalisations attendues et les indicateurs, mais aussi les propositions qui demande l'implication des actions des différents partenaires de mise en œuvre, ainsi que le budget, les infrastructures et le personnel de base nécessaire pour la réalisation du plan.

16. La création du Comité d'action des chefs d'État et de gouvernement de l'AWA (PAWA) offre une nouvelle opportunité pour un plaidoyer de haut niveau sur la crise provoquée par le VIH/sida sur le continent – en ce qui concerne la CER herche des solutions pour endiguer cette crise et les progrès déjà réalisés en Afrique. La décision de déplacer le secrétariat de l'AWA au siège de la CUA à Addis-Abeba est un engagement pris par les chefs d'État sur le rôle de l'UA et la nécessité du réaliser comme partie intégrale du programme de l'UA de lutte contre le sida. À cause de son rôle unique et de sa situation au siège de la CUA, ainsi que sa capacité à chevaucher les attributions, l'on a estimé qu'il serait approprié d'inclure ses objectifs, ses stratégies et son plan d'action dans le document de présentation du Plan stratégique de l'UA.

17. Le PAWA est un forum de haut niveau pour le suivi et le plaidoyer au niveau continental et international. Cependant, l'habilité des chefs d'État à assurer avec succès et entièrement le plaidoyer en faveur d'une action d'urgence, pour la mobilisation de ressources et pour atteindre des résultats, et à diffuser les informations nécessaires pour galvaniser une action plus rapide dépend du fait que le secrétariat, étant basé au sein de la CUA, soit capable de préparer ou de mobiliser les autres agences autour de la préparation des notes d'informations et le projet de document sur le matériel de promotion nécessaire à examiner par le PAWA.

18. Ce plan ne pourra pas réussir sans ressources. Le plan présente alors une estimation budgétaire pour le recrutement d'une petite, mais importante concentration de personnel au sein de l'UA. Malgré son caractère économique, s'il est utilisé avec parcimonie, le budget pourra permettre de réussir la mise en œuvre du programme. L'UA contribuera à renforcer ses capacités à partir du budget global, mais elle aura besoin d'un soutien additionnel. Nous espérons que l'implication des partenaires de développement et des organisations multilatérale dans la réunion consultative et l'intégration de leurs idées dans les groupes de travail donneront une impression d'appropriation commune du plan qui se traduira en soutien logistique. En outre, il est prévu que le grand soutien apporté au plan par les chefs d'État ou les représentants des CNLS, associées aux décisions des chefs d'État et de gouvernement sur le VIH/sida, aboutir à une coordination effective des efforts et de l'appui pour un rôle continental de l'UA et ses institutions. À cet égard, le programme du NEPAD et du MAEP un une responsabilité particulière.

19. La réponse globale de l'Afrique à la pandémie du VIH et du sida sera conduite et coordonnée par l'Union africaine grâce à ses différents organes et institutions. La Conférence des chefs État et de gouvernement, AIDS Watch Africa (AWA) qui est un comité regroupant huit Chefs État africains, la CUA (CUA), le programme du NEPAD, le Parlement panafricain, les communautés économiques régionales, les institutions sous-régionales africaines, et évidemment les États membres et leurs populations du secteur public, des organisations de la société civile, les associations de PVVS ainsi que le secteur privé.

20. L'Union africaine saisira l'occasion offerte par le défi que représentent le VIH/sida afin de rendre plus efficace sa lutte en faveur de la promotion de la bonne gouvernance et de la responsabilité, de reprendre la lutte pour la promotion et la protection des droits de l'homme, de la dignité et de la valeur de tout homme, femme et enfant africain. L'élimination des conflits armés et sociaux, qui sont des facteurs connus de propagation de la pandémie fait partie des aspirations de l'Afrique du 21^{ème} siècle et constitue un élément indispensable de la réponse globale de l'Afrique.

21. L'AWA pourra facilement jouer un rôle primordial dans la mobilisation des chefs d'État et de gouvernement pour que ceux-ci accordent une priorité à la lutte contre le VIH/sida, assurent la mobilisation des ressources, le suivi des progrès par le MAEP et apportent leur soutien au dialogue nécessaire sur la pandémie dans le cadre de sessions de la Conférence de l'UA et des conférences internationales. La CUA s'est vu octroyer le rôle de leadership, de plaidoyer, d'harmonisation, de renforcement des capacités, d'agent de changement, de coordination et d'évaluation de performances. La CUA a également la responsabilité de renforcer la position de l'Afrique au sein de la communauté internationale et d'agir comme « une interface entre l'Afrique et le reste du monde ». En cette capacité, elle devra promouvoir l'engagement concret avec la communauté internationale qui est une composante primordiale et essentielle de la réponse globale de l'Afrique.

V. VISION, MISSION, OBJECTIFS, STRATÉGIES

22. La CUA s'est engagée à remplir sa mission de mobilisation et de coordination des gouvernements, institutions et populations africaines et à jouer le rôle d'interface de la communauté internationale en vue d'atteindre les objectifs ci-après relatifs à sa vision et au plan stratégique, et dont chacun sera réalisé par des actions conséquentes :

VISION

23. Accélérer les efforts en vue de trouver des solutions globales à l'échelle continentale au VIH/sida afin d'assurer l'accès à la prévention, aux traitements contre le sida, les soins et l'appui aux orphelins, aux enfants vulnérables (EOV) et aux populations africaines, et d'atténuer l'impact du VIH/sida dans tous les secteurs.

MISSION

24. La CUA stimulera et coordonnera l'accélération des actions en faveur de la lutte contre le VIH/sida et atténuera son impact en stimulant les États membres et les organes de l'Union africaine et en leur donnant des informations sur les résultats tout en jouant le rôle d'interface entre l'Afrique et la communauté internationale.

OBJECTIFS

OBJECTIF 1 : Leadership et plaidoyer

Faire de la CUA le forum principal de discussion sur le VIH/sida

25. La CUA sera le leader légitime et fiable et l'interlocuteur en matière de VIH/sida et représentera les aspirations des populations africaines.

STRATÉGIES

26. :

- a. Distribution préliminaire du programme VIH/sida de la CUA à tous les organes de l'Union africaine ;
- b. Distribution préliminaire du programme plaidoyer VIH/sida de la CUA dans toutes les réunions internationales d'évaluation et les réunions et forums spéciaux des bailleurs de fonds ;

- c. Représentation de la CUA lors de tous les forums internationaux majeurs, notamment le Conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- d. Opération préliminaire relative au leadership en vue de garantir le succès des initiatives internationales telles que l'Initiative Trois par cinq de l'OMS et de l'ONUSIDA, ainsi que les objectifs accès aux traitements en cours ARV (par exemple Six d'ici l'an 2008) ;
- e. Redynamisation de AIDS WATCH AFRICA (AWA) en vue d'accélérer le programme du plaidoyer VIH/sida de la CUA ;
- f. Mobilisation de tous les ministres africains, du secteur public et privé et des leaders des organisations de la société civile, pour qu'ils prennent les rennes de l'intégration de la lutte contre le VIH/sida dans toutes les institutions du secteur public ;
- g. Plaidoyer pour l'appropriation au niveau communautaire, pour l'action et l'accès aux services de lutte contre le VIH/sida.

OBJECTIF 2 : RESPONSABILITÉ

En vue de s'assurer que tous les partenaires ont tenu leurs engagements

27. La CUA élaborera et mettra en œuvre des stratégies nouvelles d'évaluation des performances et de rédaction de rapport en vue d'assurer que les engagements des leaders africains et des partenaires internationaux sont en cours de réalisation.

STRATÉGIES

28. :

- a. Élaboration et distribution du rapport de la CUA sur les performances à l'échelle continentale, sous-régionale et nationale Un rapport de synthèse abrégé retraçant les progrès accomplis dans la réalisation des OMD, des objectifs de l'UNGASS et de la Déclaration d'Abuja et de Maputo sera rédigé et sera envoyé tous les ans à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ;
- b. Élaborer et entreprendre des missions de plaidoyer de haut niveau de l'UA auprès des États membres pour une plus grande responsabilisation ;

- c. Assurer le plaidoyer après du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et des autres mécanismes internationaux de financement pour que ceux-ci répondent aux besoins et aux objectifs des Africains ;
- d. S'assurer que les organisations indépendantes de la société civile participent activement aux mécanismes de gestion et de supervision ;
- e. Élaboration de normes et définition de critères pour l'assurance de qualité des programmes nationaux de lutte contre le sida et les plans nationaux EOVI, et étude de faisabilité de l'accréditation pour utilisation au niveau du MAEP et des autres mécanismes ;
- f. Mise en œuvre de programmes africains sur les stratégies de gestion et de transparence en vue d'éliminer la corruption dans la lutte contre le sida ;
- g. Mobiliser la communauté internationale pour assurer une bonne coordination et une canalisation effective de l'appui des bailleurs de fonds ;

OBJECTIF 3 : HARMONISATION ET COORDINATION

Promouvoir l'harmonisation et la coordination des politiques et programmes du VIH/sida

29. La Commission de l'UA supervisera les efforts visant l'harmonisation, l'intégration, et la coordination des politiques VIH/sida et des programmes africains avec tous les partenaires en vue d'optimiser l'efficacité et d'accélérer la réalisation des objectifs.

STRATÉGIES

30. :

- a. Catalyser et superviser l'impact des organes de l'UA sur l'intégration de la lutte contre le VIH/sida dans leurs programmes de travail et stratégies, notamment la gestion des conflits sur le continent, les interventions humanitaires et d'urgence ;
- b. Promouvoir l'harmonisation (Initiative Trois unités de l'ONUSIDA) en prônant auprès des États membres la mise en place d'un cadre national de lutte contre le VIH/sida et un plan d'action EOVI ; d'une autorité nationale de coordination du sida et d'un système de supervision et d'évaluation agréé.

- c. Promouvoir l'apprentissage et de meilleures pratiques au niveau transnational et intracontinental, le partage de l'information et, si nécessaire, l'harmonisation des plans nationaux de lutte contre le sida et des plans EOVI, des plans régionaux (notamment au niveau des CER et du NEPAD), et des outils de supervision et d'évaluation ;
- d. Défendre, auprès des bailleurs de fonds internationaux et, des banques, l'harmonisation des diverses initiatives générales avec les stratégies africaines, régionales et nationales en vue d'assurer l'équité et l'efficacité ;
- e. Plaider pour l'intégration de la lutte contre le VIH/sida et des plans EOVI dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté adopté par les États membres.
- f. Appuyer les plans d'harmonisation des organisations d'aide sociale et les initiatives du secteur privé dans les plans nationaux de lutte contre le sida, les plans EOVI et les plans des CER.

OBJECTIF 4 : MOBILISATION DE RESSOURCES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Renforcer et habiliter les institutions et les ressources humaines africaines à piloter et à mettre en œuvre des mesures de lutte contre le VIH/sida à l'échelle continentale et son impact sur les États et la société africaine.

31. La CUA élaborera, en collaboration avec ses partenaires, des stratégies visant à s'assurer que les capacités institutionnelles et en ressources humaines sont renforcées en vue de relever les défis de la lutte contre le VIH/sida. Par ailleurs, la CUA dirigera les efforts d'adaptation aux nouvelles technologies de la communication et de l'information en vue d'accélérer les actions, la coopération Sud-Sud, le partage des meilleures pratiques, et la diffusion des résultats de la supervision.

STRATÉGIES

32. :
- a. Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la CUA et des CER pour la mise en œuvre du Plan stratégique ;
 - b. Explorer la faisabilité de la mise en place d'un « fonds d'urgence de l'Union africaine pour le renforcement des capacités en matière de

- lutte contre le VIH/sida » visant les ressources humaines et les infrastructures des États membres ;
- c. Plaider pour le renforcement des ressources humaines au niveau national, suite aux décès dus au VIH/sida, notamment le renversement de la tendance de la fuite des cerveaux africains, et le renforcement des institutions de formation africaines de services dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que dans d'autres secteurs clés ;
 - d. Créer des réseaux d'assistance technique à l'échelle continentale et des bases de données sur les experts incorporant les Africains de la diaspora.
 - e. Entrer en collaboration avec les partenaires de développement des systèmes de santé au niveau mondial, continental et régional, notamment les réseaux d'action des systèmes de santé (HSAN) en vue d'accélérer les efforts de renforcement des systèmes de santé en donnant la priorité aux ressources humaines nécessaires à la mise en place de solutions efficaces ;
 - f. Promouvoir l'utilisation des informations téléphoniques et des adresses électroniques ainsi que des technologies de la communication en vue d'accélérer la mise en oeuvre des initiatives à l'échelle continentale, notamment le lancement du site web africain sur le VIH/sida ;
 - g. Plaider pour le renforcement des capacités des centres de CER herche, institutions et organes pharmaceutiques africains.

OBJECTIF 5 : PROGRAMMES PRIORITAIRES

Accélérer les priorités de programmes et les initiatives régionales de lutte contre le sida de la CUA

33. La CUA élaborera et plaidera systématiquement pour les programmes prioritaires en vue de fournir son appui à la réalisation des OMD par des partenariats avec les institutions spécialisées, les autres organes de l'UA, les CER, d'autres organisations africaines et partenaires internationaux.

STRATÉGIES

34. :
- a. Élaborer un programme relatif au milieu de travail au sein de la CUA ;

- b. Plaider pour l'accélération de la prévention intégrée et globale du VIH à grande échelle, des soins et de l'aide, des traitement ARV, et les programme ciblant les EOVI, les jeunes et les autres groupes vulnérables, la lutte contre la tuberculose, de la sécurité alimentaire des États membres, des CER et d'autres organes de l'UA.
- c. Promouvoir la création de centres africains de production de médicaments génériques de grande qualité et appuyer l'achat des produits de fabrication africaine et les exonérations douanières ;
- d. Renforcer la capacité des États membres à défendre les intérêts africains lors des négociations commerciales internationales bilatérales relatives à l'accès aux médicaments ;
- e. Promouvoir les initiatives africaines de CER herche et de développement en matière de nouvelles technologies, notamment le vaccin contre le sida, les diagnostics et médicaments contre la tuberculose, les microbicides et les médicaments de la pharmacopée traditionnelle africaine et les sciences humaines, ainsi que la CER herche opérationnelle pour renforcer l'élaboration de politiques et les programmes de mise en œuvre fondés sur les résultats ;
- f. Promouvoir les programmes de genre en vue d'assurer un accès équitable aux programmes VIH/sida aux jeunes filles et femmes et aux autres populations vulnérables, notamment l'intégration effective des programmes du VIH/sida et de santé en matière de sexualité et de reproduction ;
- g. Accélérer la mise en œuvre effective des programmes globaux VIH/sida dans les opérations de maintien de la paix de l'UA et au sein des corps armés militaires, et dans les situations de conflits et d'intervention d'urgence et humanitaire ;

OBJECTIF 6 : MOBILISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES

S'assurer de la mobilisation et de l'utilisation effective de toutes les ressources humaines et financières

35. La CUA initiera et mettra en œuvre, des efforts énergiques de mobilisation des ressources en vue d'assurer que tous les plans stratégiques africains, régionaux, nationaux de lutte contre le VIH/sida sont totalement financés par des ressources financières durables et à long terme.

STRATÉGIES

36. :

- a. Mobiliser les ressources en vue de permettre à la CUA de mettre en œuvre le plan stratégique ;
- b. Plaider pour l'adhésion de chaque membre de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA aux engagements financiers de la Déclaration d'Abuja et l'augmentation des contributions financières conformément aux recommandations de la Commission sur la macroéconomie et la santé (augmenter les dépenses de santé de 30 à 40 dollars par personne) et au rapport Investir dans le Développement ;
- c. Plaider pour l'augmentation de l'aide étrangère au développement (AED), notamment la tenue des engagements des donateurs visant une augmentation de 0,7% de leur PIB ;
- d. Plaider pour la mise en œuvre effective du Service de Financement international (IFF) proposé par le Royaume-Uni afin que les fonds transitent par le Fonds mondial de Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial), l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) et l'Initiative Fast Track pour l'éducation primaire universelle ;
- e. Plaider pour l'annulation totale de la dette et la conversion de la dette totale du Fonds mondial en vue d'assurer des ressources financières durables pour la lutte contre le VIH/sida ;
- f. Plaider pour l'élimination des frais, taxes, droits, et tarifs douaniers imposés par les gouvernements sur les produits de santé de première nécessité ;
- g. Plaider pour l'élimination du budget des cadres de dépenses à moyen terme et des plafonds de dépenses salariales dans le secteur social ;
- h. Promouvoir les partenariats publics et privés appropriés en vue de la mobilisation des ressources ;
- i. Étudier la possibilité de perception de taxes à l'échelle africaine, basée sur des modèles nationaux en vue de mobiliser des fonds en faveur de la lutte contre le sida ;

- j. Plaider pour l'intégration des indicateurs sociaux, notamment le fardeau que constitue cette maladie dans la classification des pays devant bénéficier de l'assistance des bailleurs de fonds.

VI. STRUCTURE DE LA MISE EN ŒUVRE

37. La mise en œuvre sera effectuée par les structures suivantes :

A. Bureau du Commissaire en charge des affaires sociales, CUA

38. Commissaire en charge des Affaires sociales supervisera et coordonnera tous les efforts de la CUA visant l'accélération d'une réponse continentale à la crise du VIH/sida. Le Commissaire en charge des Affaires sociales, convoquera des consultations *ad hoc* et jouera le rôle de secrétaire des groupes de travail techniques à durée déterminée nécessaires à la mise en œuvre effective du plan stratégique.

B. Département des Affaires sociales, CUA

39. Le directeur du département des Affaires sociales et son équipe assureront le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique.

40. En collaboration avec le Centre médical de la CUA, ils assureront également le suivi de la mise en œuvre de la stratégie VIH/sida sur le lieu du travail.

C. Division VIH/sida, Département des Affaires sociales, CUA

41. Proposition de mise en place d'une division VIH/sida visant le renforcement des capacités en matière de suivi, de gestion et de coordination de la mise en œuvre quotidienne du plan stratégique, en collaboration étroite avec la division de la santé.

D. AIDS WATCH AFRICA (AWA)

42. :

Vision : Promouvoir les efforts visant l'accélération de la fin de la pandémie de VIH/sida en Afrique et de la crise des enfants orphelins vulnérables (EOV).

Mission : Diriger les efforts en faveur de la mobilisation des ressources et du suivi des performances de la réponse africaine au VIH/sida e à la crise des EOV en vue de réaliser ou de dépasser les OMD en Afrique d'ici 2015

Objectifs

- a) **Plaidoyer pour une action d'urgence** – L'AWA incitera tous les partenaires en Afrique et dans le monde à se mobiliser d'urgence en faveur du Plan d'action régional de lutte contre le VIH/sida.
- b) **Plaidoyer pour une mobilisation des ressources** - L'AWA utilisera tous les moyens possibles en vue d'assurer le financement des ressources humaines, financières et des autres ressources en respectant leurs engagements.
- c) **Plaidoyer pour les résultats** - L'AWA utilisera tous les moyens disponibles en vue d'assurer la réalisation de l'impact au niveau des populations.
- d) **Information visant l'action** - L'AWA sera chargé du suivi des performances à l'échelle continentale et nationale et de la diffusion des informations en vue d'accélérer les actions visant la réalisation des OMD.

Structure de mise en œuvre de L'AWA

43. Comité d'Action des chefs État et de gouvernement de L'AWA

S.E. Olusegun Obasanjo, Président du Nigeria ;
S.E. Festus Mogae, Président du Botswana ;
S.E. Meles Zenawi , Premier Ministre, Éthiopie ;
S.E. Mwai Kibaki , Président du Kenya ;
S.E. Amadou Toumani Touré, Président du Mali ;
S.E. Paul Kagamé Président du Rwanda ;
S.E. Thabo Mbeki, Président de la République d'Afrique du Sud ;
S.E. YOWEIRI Museveni, Président de l'Ouganda ;
S.E. Alpha Omar Konaré, Président de la CUA ;

Mandat

- a) Diriger le plaidoyer politique de mise en œuvre du plan d'action annuel du Plan AWA et du Plan d'action stratégique VIH/sida de l'Union africaine ;
- b) Adopter les Plans d'action annuels de L'AWA.

Un aperçu du plan d'action 2005 du Plan AWA est disponible à l'annexe 2.

E. Ambassadeur de bonne volonté de l'Union africaine pour la lutte contre le sida

44. L'ambassadeur de bonne volonté UA pour la lutte contre le sida (à l'origine appelé « envoyé ») de la CUA parlera au nom du président de l'UA en vue d'intensifier la campagne africaine de lutte contre le sida en Afrique et d'atténuer les effets de cette maladie, par le plaidoyer pour sensibiliser et emmener les dirigeants et la communauté internationale à s'engager, et promouvoir le partenariat à cet égard. Pour un effet maximal, il est nécessaire de répéter le message. L'envoyé s'impliquera également dans les efforts visant à mobiliser les ressources, notamment pour la CER herche et à promouvoir l'accès aux médicaments essentiels. L'appui des média est essentiel pour le travail de l'ambassadeur de bonne volonté.

45. Les actions de l'ambassadeur de bonne volonté seront supervisées par le président de la CUA ou le commissaire chargé des affaires sociales. Cependant, les activités à entreprendre seront coordonnées par le chef de la division santé, nutrition et population, sous la supervision directe du directeur des affaires sociales et de chef de la division AWA qui est placée sous l'autorité du cabinet du président. Il sera nécessaire de collaborer étroitement avec le chef de la division de la communication et de l'information, ainsi qu'avec les autres commissaires de l'UA.

46. L'ambassadeur de bonne volonté de l'UA pour la lutte contre la sida entreprendra les activités suivantes :

- i) Rencontre avec le président de la CUA et les commissaires pour les informer de ses activités et recevoir des directives ;
- ii) Préparation d'un plan de campagne détaillé sur la base des dispositions de la Déclaration d'Abuja et du plan d'action stratégique de lutte contre le sida ;
- iii) Séminaires de plaidoyer et sensibilisation pour les représentants permanents des États membres et des représentants des agences des Nations Unies et des organisations internationales à Addis-Abeba ;
- iv) Plaidoyer et participation aux importantes conférences et sommets de l'UA, aux sommets biennaux intercontinentaux sur le sida (au niveau continental ou international) ;
- v) Missions de sensibilisation des partenaires, bailleurs de fonds et mobilisation des ressources ;
- vi) Mission de sensibilisation et de mobilisation pour susciter la volonté politique et l'engagement des dirigeants africains de toutes les cinq régions de l'UA, avec un accent particulier sur les États membres les plus touchés par la pandémie ;

- vii) Plaidoyer auprès des compagnies et agences commerciales pharmaceutiques pour discuter et faire la promotion de l'accès à bon prix aux médicaments essentiels ;
- viii) Sensibilisation et mobilisation des médias, des artistes pour les campagnes de lutte contre le sida ;
- ix) Exécution des autres tâches que peut lui confier le président de la CUA.

VII. PROJET DE BUDGET

47. La CUA entend apporter son appui à la mise en œuvre totale du plan stratégique en mobilisant des ressources, grâce à son budget annuel d'exploitation. Tous les potentiels bailleurs de fonds seront sensibilisés pour apporter le plus grand appui possible par le biais d'un processus de budgétisation unifiée, de planification et d'évaluation.

48. Le projet de budget pour le fonctionnement du Plan stratégique s'élève à 10 456 000 dollars américains. Ce montant est réparti comme suit :

- Première année : 2 342 000 dollars américains
- Deuxième année : 3 952 000 dollars américains
- Troisième et dernière année : 4 162 000 dollars américains.

Le projet de budget entier est porté à l'annexe 4.

VIII. DÉLAI D'ACTION 2005- 2007

ACTION 2005	
Janvier	
Abuja	Conférence des chefs État de l'UA, Débat spécial sur le VIH/sida, Forum de la société civile ACHEVÉE
Avril	
Genève	Réunion du comité directeur du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ACHEVÉE
Mai	
Genève	Conférence Mondiale sur la Santé ; Réunion des Ministres africains de la Santé ACHEVÉE
26-28 mai, Addis-Abeba	Réunion de l'UA sur la stratégie VIH/sida de la CUA ACHEVÉE
Juin	
17-18 juin, Addis-Abeba	Réunion consultative sur les EOVI ACHEVÉE
Juillet	
Libye	Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA
	Réunion du Comité d'action des chefs d'État et de gouvernement de l'AWA (proposée)
Royaume-Uni	Sommet du G8 abrité par le Royaume-Uni
	Réunion des chefs État et de gouvernement de L'AWA (proposition)
Septembre	
Genève	Réunion du Comité directeur du Fonds mondial
Brazzaville Le Caire	Réunion des Comités régionaux de l'OMS (par ex AFRO, EMRO)
Octobre	
Botswana	Conférence des Ministres africains de la santé de l'UA
New York	Sommet du Millénaire de l'ONU
Novembre	
Maroc	Réunion du Comité directeur du Fonds mondial
Décembre	
5-9 décembre Abuja	Conférence de l'ICASA
	Conférence des chefs État et de gouvernement du Plan AWA

	Forum de l'UA sur les droits de l'homme et le VIH/sida
Action 2006	
A déterminer	Forum panafricain sur les enfants (notamment les EOY). Entrée en fonction de l'envoyé du président de la CUA
Mai	
Genève	Conférence mondiale sur la santé ; réunion des Ministres africains de la santé
Juin	
	Ambassadeur de bonne volonté
	Réunion des chefs État et de gouvernement du Plan AWA
Août/septembre	
	Réunion du comité régional pour l'OMS
Novembre	
	Conférence des chefs État de l'UA, Forum de la Société civile
	Réunion des chefs État et de gouvernement du Plan AWA
Action 2007	
Mai	
Genève	Conférence mondiale sur la Santé, Réunion des ministres africains de la santé
Juin	
	Conférence des chefs État de l'Union africaine, Forum de la société civile
	Réunion des chefs État et de gouvernement du Plan AWA
Novembre	
	Conférence des chefs État de l'UA, Forum de la société civile
	Réunion des chefs État et de gouvernement du Plan AWA

IX. RÉSULTATS ATTENDUS

49. Le programme de supervision sera intégré dans les mécanismes de la CUA. Ce programme comprendra notamment les rapports annuels du département des affaires sociales élaboré sur la base des indicateurs figurant à l'annexe 4 sur le suivi et l'évaluation, qui constituent une partie de ce document. Une évaluation à mi-parcours sera effectuée en 2006 étudier le progrès et appliquer les mesures correctives nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs à la fin du programme. À la fin de 2007, une évaluation finale sera effectuée avec l'implication de la CUA, de l'AWA et des principaux bailleurs de fonds et partenaires pour l'élaboration du rapport sur les progrès enregistrés, les leçons apprises et le plan pour la voie à suivre.

50. Les résultats attendus du Plan stratégique sont les suivants :

- a) Prise en compte de la CUA comme la voix de toute l'Afrique pour les questions relatives au VIH/sida ;
- b) Amélioration des politiques et programmes d'harmonisation et de coordination de la lutte contre le sida ;
- c) Renforcement des capacités institutionnelles de la CUA pour la conduite et la mise en œuvre des réponses africaines au VIH/sida et ses effets sur les sociétés et les États africains ;
- d) Accélération de Priorités du programme et des initiatives régionales de la CUA sur le VIH/sida, et promotion de la coopération régionale ;
- e) Mobilisation et utilisation effectives de toutes les ressources pour mener la lutte contre le VIH/sida et ses effets ;
- f) Soumission du rapport sur la qualité du suivi et de l'évaluation.

X. SUIVI ET ÉVALUATION

51. Un avant-projet de suivi et évaluation est joint en annexe 3 du présent document.

ANNEXE 1 : INSTITUTIONS/ORGANES PRIORITAIRES DE L'UNION AFRICAINE

La CUA supervisera la mise en oeuvre du plan stratégique, en collaboration avec tous les organes compétents de l'Union africaine.

A. La CUA, notamment les directions et programmes ci-après :

- Département des Affaires sociales
- Direction des Femmes, Genre et Développement
- Département des Ressources humaines, de la Science et de la technologie (Éducation)
- Département de l'économie rurale et de l'agriculture
- Département Paix et sécurité
- Département des Affaires politiques
- Département du Commerce et de l'industrie

B. Organes de l'Union africaine

- Conférence des chefs État et de gouvernement
- Parlement panafricain
- Conseil de Paix et de sécurité
- Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC)
- Conférence des Ministres africains de la santé
- Cour de justice
- Comité d'Experts africains sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant
- NEPAD, notamment le mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)

C. Communautés économiques régionales et Institutions sous régionales africaines

D. Lien avec les cellules régionales des Nations unies

Action accélérée sur les crises du VIH/sida et les EOV dépendront le cas échéant des efforts déployés actuellement par les cellules régionales UA/NEPAD-ONU :

- Cellule sur le Développement des Infrastructures
- Cellule sur la gouvernance, la paix et la sécurité
- Cellule sur l'agriculture, le Commerce et l'accès au marché

- Cellule sur l'environnement, la population et l'urbanisme
- Cellule sur la mise en oeuvre des ressources humaines, le VIH/sida et l'emploi ;
- Cellule sur la Science et la technologie
- Cellule sur le plaidoyer et la Communication

ANNEXE 2 : GRANDES LIGNES DU PLAN D'ACTION ANNUEL DE L'AIDS WATCH AFRICA (AWA)

I. Préambule

Le défi que pose la pandémie du VIH/sida à la croissance et au développement de l'Afrique est évident et le plan d'inversion de la propagation de cette maladie est essentiel pour le développement socio-économique durable, la cohésion sociale, la stabilité politique, la sécurité alimentaire et la continuité du flux important du commerce international et de l'investissement étranger sur le Continent. Pour réagir à cette crise, huit dirigeants africains se sont réunis en 2001 pour créer l'AIDS WATCH Africa dont l'objectif sera de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre de cette Déclaration. Sur la base des expériences acquises à ce jour et avec l'avènement de l'Union africaine, ces dirigeants ont, en 2004, décidé d'intégrer le Plan AWA aux efforts déployés de la CUA. AWA est en cours de relance actuellement pour galvaniser la lutte entreprise au niveau continental contre les crises du VIH/sida et en faveur des enfants orphelins et vulnérables (EOV). Les dirigeants africains déclarent que la « Renaissance africaine est à réaliser Maintenant » et mobilisent tous les efforts possibles aux niveaux national, régional et mondial pour veiller à ce que tout africain mette en œuvre pour la réussite de cette entreprise ce carrefour de l'histoire.

II. Vision, Mission et objectifs

Vision : **Accélérer les efforts pour mettre un terme rapide** à la pandémie du VIH/sida et crise des enfants orphelins et vulnérables (EOV) en Afrique.

Mission : Organiser des campagnes de sensibilisation pour **mobiliser des ressources et suivre l'état d'avancement des performances** de l'action entreprise par l'Afrique contre le VIH/sida et la crise EOV en vue de réaliser ou de dépasser les objectifs du Millénaire pour le Développement, dans toute l'Afrique, en 2005.

Objectifs :

- 1. Plaidoyer en faveur d'une Action d'urgence** – le Plan AWA inspirera toutes les parties prenantes en Afrique et dans le monde afin de mobiliser une action d'urgence à l'appui du Plan d'action et de la Stratégie d'urgence régionale de l'Union africaine sur le VIH/sida, l'EOV.

2. Plaidoyer en faveur de ressources – le Plan AWA mettra tout en œuvre pour assurer du financement intégral des programmes nationaux et continentaux basés sur des résultats pour la réalisation des OMD.

3. Plaidoyer en faveur de résultats – L'AWA mettra tout en œuvre pour s'assurer que l'impact au niveau des peuples est atteint ;

Au cours de 2005, l'objectif primordial sera la réalisation ou le dépassement de la contribution attendue de l'Afrique à l'objectif mondial de fournir d'ici à l'an 2015, à 3 millions de personnes éligibles et vivant dans des pays pauvres et médicalement éligibles, des médicaments anti-rétroviraux de survie.

4. Information pour action – **L'AWA assurera le suivi des performances réalisées au niveau continental et des pays et diffusera les informations nécessaires pour galvaniser une action plus rapide de mise en œuvre des OMD.**

PLAN D'ACTION 2005

OBJECTIF 1 : PLAIDOYER EN FAVEUR D'UNE ACTION D'URGENCE

1. Plaidoyer par la Conférence des chefs État et de gouvernement de l'Union africaine
2. Plaidoyer par des organisations sous régionales africaines
3. Plaidoyer par le Parlement panafricain
4. Plaidoyer au sein des pays africains
5. Plaidoyer auprès du G8 et d'autres nations riches
6. Plaidoyer par la Diaspora africaine
7. Plaidoyer par les institutions transnationales
8. plaidoyer auprès de la société civile et les organisations de service de lutte contre le sida

OBJECTIF 2 : PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

1. Plaidoyer auprès de la Conférence des chefs État et de gouvernement pour qu'ils honorent les engagements pris aux termes de la Déclaration d'Abuja.
2. Plaidoyer en faveur de l'annulation à 100% de la dette des pays PPTE
 - a. Plaidoyer en faveur de l'inscription d'autres pays au PPTE.
3. Plaidoyer en faveur de la conversion de la dette du Fonds mondial dans les pays non-PPTE.

4. Plaidoyer en faveur du Financement intégral de l'action mondiale contre le VIH/sida et l'EOV.
 - a. Plaidoyer pour le financement intégral du Fond mondial de la lutte contre le sida, la Tuberculose et le Paludisme.
 - b. Plaidoyer en faveur du financement intégral de l'initiative Fast-Track pour accélérer l'accès à l'éducation primaire pour tous les Africains en vue d'accélérer la prévention du VIH, l'appui aux EOVS et l'égalité entre les sexes.
5. Plaidoyer en faveur du financement intégral du Mécanisme basé sur des résultats intégrés en vue de la réalisation des OMD :
 - a. Plaidoyer en faveur de la création du Fonds international de financement (FIF) proposé par le Royaume Uni ;
 - b. Plaidoyer pour l'appui au Fonds mondial et réponses aux besoins des pays africains et détermination ;
 - c. Plaidoyer en faveur d'un Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le Paludisme, à identifier en tant que mécanisme de décaissement approuvé du FIF ;
 - d. Plaidoyer en faveur de la création d'un « Fonds mondial intégré basé sur des résultats pour l'éducation universelle de base en tant que mécanisme de décaissement approuvé du FIF, sur la base des efforts déployés dans le cadre de l'Initiative FAST TRACK.

OBJECTIF 3 : PLAIDOYER EN FAVEUR DE RÉSULTATS

Le Comité des chefs État et de gouvernement du Plan AWA sera pleinement mobilisé et responsable de l'Action africaine 3 par 5 ARV.

PROJET D' ACTIONS À ENTREPRENDRE PAR LES DIRIGEANTS AFRICAINS

NOM DU DIRIGEANT ET RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES	RESPONSABILITÉS Accélérer l'accès des PVVS aux ARV
S.E. le Président Olusegun Obasanjo du Nigeria - PRÉSIDENT	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et suivi de l'Action 3 par 5, ARV du Plan AWA par les chefs État • Activités de suivi du Conseil présidentiel des Conseillers du Plan AWA
S.E. le Président Festus Mogae, Botswana	État de mise en oeuvre et de développement des Plans nationaux généraux de traitement ARV, dans les pays de l'Union africaine
S.E. le Premier ministre Meles Zenawi,	État de mise en oeuvre et de

Éthiopie	développement des Plans de traitement ARV chez les militaires des pays de l'Union africaine et des opérations régionales de maintien de la paix
S.E. le Président Mwai Kibaki, Kenya	Initier une action de traitement ARV en tant que partie intégrante du Mécanisme de revue des pairs de l'Union africaine
S.E. le Président Amadou Toumani, Toure, Mali	Mettre au point des stratégies de renforcement des capacités de l'ARV pour la réalisation de l'Action 3 par 5 (assurer le suivi de l'action des donateurs bilatéraux, des institutions des Nations unies et des institutions financières internationales)
S.E. le Président Paul Kagame, Rwanda	Accélérer les programmes de Traitement ARV dans les situations d'urgence (à savoir l'initiative des Grands Lac, sur le VIH/sida (GLIA))
S.E. le Président Thabo Mbeki, Afrique du Sud	Accélérer les partenariats régionaux et nationaux avec la Société civile et le Secteur privé en vue de la mise en œuvre effective de l'Action africaine 3 par 5 ARV
S.E. le Président Yoweri Museveni, Ouganda	Accélérer la mobilisation de ressources au niveau régional et national pour la mise en œuvre effective de l'Action 3 par 5 ARV en Afrique
S.E. M. Alpha Oumar Konaré, Président de la CUA	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer l'initiative régionale à la Production locale des ARV et autres médicaments essentiels ; • Accélérer l'initiative régionale en vue de mettre en œuvre des approches conjointes d'acquisition des ARV ; • S'assurer que le VIH/sida reste en première ligne du programme de développement de l'Afrique et que l'Afrique parle d'une seule voix au niveau international.

OBJECTIF 4. INFORMATION POUR ACTION

- a) Mettre au point un Rapport sur le suivi des performances annuelles du Plan AWA. Ce rapport assurera le suivi des progrès réalisés par chaque pays, dans le cadre de la mise en œuvre des

OMD, des objectifs de l'UNGASS et des Déclarations d'Abuja et de Maputo ; le Plan AWA s'inspirera des informations fournies par la CUA, les institutions des Nations unies, la Société civile et le Secteur privé ;

- b) Mettre en place le Plan AWA en tant que point focal de lutte contre les crises du VIH/sida EOV pour le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ;
- c) Établir et maintenir le portail/point d'accès du web « l'AIDS WATCH Africa ».

IV. Structure de mise en oeuvre du Plan AWA

A. Comité d'action des chefs État et de gouvernement du Plan AWA

- S.E. le Président Olusegun Obasanjo, Nigeria – Président
- S.E. le Président Festus Mogae, Botswana
- S.E. le Premier Ministre Meles Zenawi, Éthiopie
- S.E. le Président Mwai Kibaki, Kenya
- S.E. le Président Amadou Toumani Toure, Mali
- S.E. le Président Paul Kagame, Rwanda
- S.E. le Président Thobo Mbeki, Afrique du Sud
- S.E. le Président Yoweri Museveni, Ouganda
- S.E. M. Alpha Oumar Konaré, Président de la CUA

Mandat

1. Initier des mesures politiques en vue de la mise en oeuvre du Plan d'action annuel du Plan AWA, de la stratégie d'urgence et du Plan d'action régional de l'Union africaine de lutte contre le VIH/sida et l'EOV ;
2. Approuver des Plans d'action annuels du Plan AWA.

B. Observateurs dignitaires spéciaux du Plan AWA

- Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies
- Stephen Lewis, Envoyé spécial des Nations unies
- Peter Piot, Directeur exécutif de ONUSIDA
- Ann Venneman, Directeur exécutif de l'UNICEF
- J.W. Lee, Directeur général de l'OMS
- Directeur exécutif du PNUD
- Thoraya OBAID, Secrétaire exécutif du FNUAP
- Richard Feachem, Directeur exécutif du Fonds mondial

- Président en exercice de l'Organisation des Premières Dames pour la lutte contre le sida en Afrique (OAFLA)
- Autres célébrités telles que Mama Miriam Makeba, Youssouf N'Dour, Athlètes africains

Mandat

1. Mobiliser le soutien public et politique élargi de la mise en œuvre intégrale du Plan d'action du Plan AWA.

C. Conseil présidentiel des Conseillers du Plan AWA

Chaque membre du Comité des chefs État et de gouvernement identifiera un Ministre lé nommé au niveau présidentiel, un Conseiller principal ou un Président de la Commission nationale du sida pour se joindre au Conseil présidentiel des Conseillers du Plan AWA. Le Conseil se réunira au moins une fois par trimestre.

Mandat

1. Assister les chefs État et de gouvernement dans la mise en œuvre du Plan d'action annuel du Plan AWA ;
2. Formuler des recommandations, pour examen, par le Comité d'Action des chefs État et de gouvernement du Plan AWA ;
3. Identifier et partager les meilleures pratiques concernant l'accélération et l'élargissement des programmes relatifs au VIH/sida EO, , notamment la collaboration sur les stratégies visant à tirer le meilleur parti des programmes des donateurs bilatéraux, du Fonds mondial et des institutions des Nations unies ;
4. Observer et participer aux réunions du Comité consultatif de la CUA sur le VIH/sida EO.

D. Secrétariat du Plan AWA

Un Secrétariat du Plan AWA a été constitué au sein de la CUA au cours de la première moitié de 2005. Le Coordonnateur du Plan AWA travaille sous la supervision directe du Commissaire de l'Union africaine en charge des Affaires sociales et en étroite collaboration avec les autres départements et divisions.

Mandat

1. Mettre en œuvre un Plan stratégique triennal du Plan AWA ;
2. Mettre en œuvre des Plans d'action annuels du Plan AWA ;

3. Élaborer et mettre en œuvre un Plan de mobilisation des Fonds du Plan AWA ;
4. Lancer et Entretenir le « Portail Web du Plan AWA » ;
5. Mettre en œuvre des Stratégies de communications, notamment une stratégie de presse pour la réalisation de l'Agenda du Plan AWA ;
6. Compiler des rapports de suivi de l'état d'avancement aux niveaux continental et des pays, des performances sur la base des informations recueillies par la CUA, le système des Nations unies et la Société civile ;
7. Assurer les services de Secrétariat pour le Comité d'Action des chefs État et de gouvernement du Plan AWA et le Plan AWA.

V. PLAN D'ACTION 2005

Juillet 2005	
Libye	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion des chefs d'État pour l'adoption du Plan stratégique au cours de leur conférence • Plaidoyer du Président Obasanjo et des dirigeants africains pour le Plan AWA lors du Sommet du G8
Royaume Uni	Président Obasanjo et les dirigeants africains étayent l'Agenda AWA au Sommet du G8
Septembre 2005	
	L'Agenda du Plan AWA a été intégré au Conseil des Ministres africains de la Santé
New York	Le Président Obasanjo et les dirigeants africains étayent l'Agenda du Plan AWA au Sommet du Millénaire
Décembre 2005	
Décembre	AWA a publié le Rapport de suivi des Performances sur la journée de lutte contre le sida
Abuja 7-11 Décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Le Président Obasanjo convoque une réunion du Comité d'Action des Chefs État et de gouvernement du Plan AWA, en collaboration avec la Conférence de l'ICASA ; • Évaluation des progrès en 2005 ; • Approuve le Plan d'Action de 2006 ; • Présente les résultats du Plan AWA officiellement à l'ICASA.

ANNEXE 3 : PROJET DE PLAN DE SUPERVISION ET D'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA POUR LA PÉRIODE 2005-2007

Objectifs du Plan stratégique	Exemples d'indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification (MV)	Délais	Entité responsable des indicateurs	Affectations
Objectif 1 ^{er} : Faire de la Commission de l'UA le forum principal de discussion sur le VIH/sida	Production, distribution préliminaire et mise en œuvre du programme VIH/sida produit	Rapports de la CUA	Annuellement	DAS	
Objectif 2 : Responsabilité en vue de s'assurer que tous les partenaires ont tenu leurs engagements	Nombre de pays ayant soumis un rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des OMD (Voir indicateurs d'objectifs)	État des rapports des pays	Annuellement	État des rapports des pays	
	Nombre de missions de plaidoyer entreprises par les États membres	Rapport de mission de la CUA	Annuellement	DAS Commissaire	
Objectif 3 : Promouvoir l'harmonisation et la coordination des politiques et programmes du VIH/sida	Nombre de pays ayant mis en œuvre l'initiative Trois unités	Rapports des sommets de l'UA	Annuellement	DAS Commissaire	

Objectif 4 : Renforcer et habiliter les capacités des institutions et les ressources humaines africaines à piloter et à mettre en œuvre des mesures de lutte contre le VIH/sida et ses effets sur les sociétés et les États africains	Étude de faisabilité sur la faisabilité sur le Fonds de développement des capacités de lutte contre le VIH/sida	Rapport de la CUA	Fin du Plan	DAS Commissaire	
	Réseaux d'assistance technique en Afrique opérationnel	Rapport de la CUA	Annuellement	DAS Commissaire	
	Site Internet de l'AWA opérationnel	Rapport de la CUA	Annuellement	DAS Commissaire	
Objectif 5 : Accélération de la mise en œuvre des programmes prioritaires et initiatives régionales de lutte contre le sida en Afrique	Nombre de pays ayant mis en œuvre les CNLS	Rapports des CER/État des rapports des pays	Annuellement	CER Secrétariat	
	Initiative trois par cinq en cours, Et initiative six par huit accélérée	Rapports des pays et Rapports des CNLS	Annuellement	DAS Commissaire	
	Stratégie régionale en vue la production, en Afrique, des médicaments génériques	Rapport de la CUA	Annuellement	DAS Commissaire	
Objectif 6 : S'assurer de la mobilisation et l'utilisation effective des	Développement et diffusion des stratégies de mobilisation des ressources	Rapport de la CUA	Annuellement	DAS Commissaire	

<p><i>de toutes les ressources humaines et financières pour lutter contre le sida et ses effets</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays ayant réalisé à 7% les OMD 	<p>Rapport de la CUA</p>	<p>Annuellement</p>	<p>DAS Commissaire</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accroissement du financement de Fonds mondial, du GAVI et de l'Initiative Fast Track pour l'éducation primaire universelle 	<p>Rapports des secrétariats des CER</p>	<p>Annuellement</p>	<p>DAS Commissaire</p>	

Annexe 4 : PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE

BUDGET

MONTANT EN DOLLARS AMÉRICAINS

	2005	2006	2007	TOTAL
DESCRIPTION				
Ressources humaines				
Coordinateur de l'AWA	48 000	72 000	72 000	192 000
Fonctionnaire chargé de la promotion et des politiques	25 000	54 000	54 000	133 000
Épidémiologiste, expert en systèmes de santé	--	72 000	72 000	144 000
Fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	25 000	54 000	54 000	133 000
Expert en médias et communication	--	72 000	72 000	144 000
Consultants	125 000	154 000	154 000	433 000
Ambassadeur de bonne volonté du président de l'UA	--	150 000	150 000	300 000
Assistant personnel de l'ambassadeur de bonne volonté	--	50 000	50 000	100 000
Personnel d'appui	25 000	30 000	30 000	85 000
Renforcement des capacités de la CUA et formation du personnel	15 000	30 000	30 000	75 000
<i>Sous-total</i>	<i>263 000</i>	<i>738 000</i>	<i>738 000</i>	<i>1 739 000</i>
OBJECTIF 1 : LEADERSHIP ET PLAIDOYER				
Plaidoyer à un haut niveau de la CUA et de l'AWA				

Et missions de mobilisation des ressources aux :				
États membres	125 000	200 000	225 000	550 000
Partenaires de développement				
Réunions, séminaires et ateliers (y compris des services de conférences) :	160 000	180 000	220 000	560 000
Participation au Conseil d'administration du Fonds mondial				
Visites aux États membres				
Visites aux partenaires de développement				
Réunion d'évaluation annuelle de la CUA				
Plan stratégique de lutte contre le VIH/sida				
Réunions annuelles et biennales du				
Comité de chef d'État et de gouvernement de l'AWA	135 000	175 000	175 000	485 000
sous-total	420 000	555 000	620 000	1 595 000
OBJECTIF 2 : RESPONSABILITÉ				
Information, Éducation, Communication				
Publication et diffusion du matériel de promotion	50 000	100 000	100 000	250 000
production Vidéo				
Conférences de presse et publicité				
Création de bases de données				
Site Internet de l'AWA	125 000	75 000	75 000	275 000
Suivi, évaluation et élaboration des rapports				
Rapport annuel sur la performance des pays	125 000	175 000	175 000	475 000
sous-total	300 000	350 000	350 000	1 000 000

OBJECTIF 3 : HARMONISATION				
Réunions, séminaires, ateliers (y compris les services de conférence)	125 000	175 000	175 000	475 000
Promotion de l'initiative trois en un au cours des réunions des ministres africains de la santé et des CNLS				
Promotion de l'initiative trois en un au niveau des CER				
Intégration de la lutte contre le VIH/sida et la crise des EOVI dans les interventions humanitaires et d'urgence				
<i>sous-total</i>	<i>125 000</i>	<i>175 000</i>	<i>175 000</i>	<i>475 000</i>
OBJECTIF 4 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS				
Développement des stratégies et plaidoyer au niveau régional				
Étude de faisabilité du Fonds de renforcement des capacités de la CUA	25 000	75 000		100 000
Stratégie de développement pour les ressources humaines pour la lutte contre le VIH/sida	25 000	75 000	5 000	175 000
Participation au HSAN				
Création des Réseaux d'assistance technique en Afrique	50 000	100 000	100 000	250 000
<i>sous-total</i>	<i>100 000</i>	<i>250 000</i>	<i>175 000</i>	<i>525 000</i>
OBJECTIF 5 : PROGRAMME PRIORITAIRES				
Programme de lutte contre le VIH/sida en milieu de travail au sein de la CUA	50 000	75 000	75 000	200 000

Programmes de lutte contre le VIH/sida interdépartementaux et avec les autres organes de l'UA				
Enfants orphelins vulnérables	25 000	50 000	90 000	165 000
Opérations de maintien de la paix et forces armées	200 000	250 000	300 000	750 000
Jeunes, femmes et genre	25 000	100 000	150 000	275 000
Violence, femmes et santé	50 000	75 000	100 000	225 000
Réseau de surveillance du VIH		150 000	200 000	350 000
Stratégie de développement et plaidoyer au niveau régional	150 000	200 000	200 000	550 000
prévention totale du VIH				
Capacité d'achat et de production des médicaments génériques au niveau régional				
Traitement du VIH au ARV et de la tuberculose				
Alimentation et nutrition				
Recherche et développement	150 000	200 000	200 000	550 000
<i>sous-total</i>	<i>650 000</i>	<i>1 100 000</i>	<i>1 315 000</i>	<i>3 065 000</i>
Objectif 6 : MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES				
Élaboration de stratégies de mobilisation de ressources	50 000	100 000	100 000	250 000
Campagnes de plaidoyer	50 000	100 000	100 000	250 000
Partenaire de mobilisation	60 000	100 000	100 000	260 000
Coordination avec le NEPAD	80 000	100 000	100 000	280 000
Table ronde annuelle des bailleurs de fonds	30 000	30 000	30 000	90 000
Consultation annuelle des partenaires	30 000	30 000	30 000	90 000

sous-total	300 000	460 000	460 000	1 220 000
GESTION ET ADMINISTRATION				
Équipement :				
Micro-ordinateur imprimante (x 2)	10 000		-	10 000
Micro-ordinateur portable (x 2)	10 000		-	10 000
Rétroprojecteur	10 000			10 000
Photocopieuse	25 000		-	25 000
Maintenance et logiciels	4 000	4 000	4 000	12 000
Suivi, évaluation et élaboration des rapports				
Rapport annuel sur le Plan stratégique de la CUA	--	120 000	125 000	245 000
Dépenses diverses	100 000	100 000	100 000	300 000
Frais généraux et charges administratives	25 000	100 000	100 000	225 000
sous-total	184 000	324 000	329 000	837 000
TOTAUX ANNUELS	2 342 000	3 952 000	4 162 000	10 456 000

2005

Plan Stratégique VIH/SIDA 2005-2007 de la Commission de l'Union Africaine et Plan Stratégique Aids watch Africa (Plan AWA)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3390>

Downloaded from African Union Common Repository